



Le score environnemental débarque pour mieux choisir ses produits

Certains produits portent désormais un score qui indique au consommateur leur impact sur l'environnement.



Un affichage environnemental complémentaire aux labels sur les produits alimentaires en France

Pizza fraîche ou surgelée ? Yaourt aux fraises de telle ou telle marque ? Comment faire un choix « éco-consommation » ? Pas facile. L'affichage environnemental pourrait désormais nous aider.

L'affichage environnemental, c'est un score attribué à chaque produit ou service analysé. Il représente une estimation de l'impact environnemental suivant 2 critères :

- L'impact sur le réchauffement climatique (essentiellement sous forme d'énergie consommée à la fabrication et au transport).
- L'impact sur la pollution de l'eau (eutrophisation ^[1]).

C'est une sorte de mini-écobilan pour un produit. Ce n'est donc pas un label. Il n'y a pas de cahier des charges à respecter. ^[2]

Plus le chiffre est élevé, plus l'impact est important. On veillera donc à choisir le produit qui porte le score le plus... petit !



Quels sont les produits concernés ?

Potentiellement les vêtements, les meubles, l'hôtellerie, le matériel électrique et électronique et l'alimentation. ^[3] Actuellement ne sont disponibles que des produits alimentaires. La liste publique est disponible sur le site mieuxproduire.fr.

À quoi ça sert ?

Cet affichage permet de choisir un produit notamment sur ses performances environnementales. C'est une information qui manque actuellement. ^[4] Ni les labels, ni la liste des ingrédients, ni l'étiquette énergie ne permettent de se faire une idée de l'impact du produit à la fabrication. Au mieux, on connaît son impact à l'usage et parfois son pays de production.

Une initiative qui vient de France

Cela fait plusieurs années que la France a lancé un grand projet d'affichage environnemental des produits, en collaboration avec les secteurs concernés. ^[5] Le but est double :

- renseigner le consommateur sur l'impact du produit ou service qu'il achète ;
- permettre aux industriels de faire « rapidement » un bilan environnemental d'un produit grâce à différents valeurs disponibles dans une base de données dédiée. ^[6]

La démarche est volontaire. Rien n'oblige un fabricant d'y adhérer. Mais la France a créé une structure publique qui permet d'encadrer toute démarche d'affichage environnemental sur base de règles communes.

Et en Belgique ?

Rien de tel n'est disponible en Belgique. Par contre on pourrait voir des produits français vendus en Belgique porter cet affichage.

[1] C'est-à-dire l'asphyxie d'un milieu (par ex. une rivière) à cause de [trop grandes quantités d'azote ou de phosphore déversées](#).

[2] Nos fiches qui analysent [52 labels sont disponibles ici](#).

[3] Plus d'informations sur la page dédiée du [ministère français de la transition écologique et solidaire](#).

[4] Sachant qu'une part plus ou moins importante de la population [est intéressée par avoir cette information](#).

[5] Quelques éléments historiques sur le sur le site du [ministère français de la transition écologique et solidaire](#).

[6] Par exemple, le bilan environnemental habituel de tel ou tel ingrédient. Plus d'infos sur [mieuxproduire.fr](#)

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL:

<https://ecoconso.be/content/le-score-environnemental-debarque-pour-mieux-choisir-ses-produits>